

Téléphone 01 30 42 62 35

Télécopie 01 34 97 03 98

mairie.breuil-bois-robert1@wanadoo.fr

Le 24 juin 2015

NOTE D'INFORMATION N° 2015/04**I - FERMETURE EXCEPTIONNELLE DE LA MAIRIE**

En raison du Conseil Municipal, le **samedi 27 juin**, le secrétariat sera exceptionnellement fermé au public.

II - OUVERTURE DE LA MAIRIE PENDANT L'ÉTÉ

Du 4 juillet au 31 août 2015 inclus, la Mairie sera ouverte :

- le mardi de 17h à 19h (sauf le 14 juillet),
- le samedi de 11h à 12h (sauf le 15 août).

III - NOUVEAUX HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

A compter du **1^{er} septembre 2015**, les horaires d'ouverture de la Mairie seront les suivants :

JOURS D'OUVERTURE	PERMANENCE DES ÉLUS	SECRÉTARIAT
Lundi	<u>uniquement sur rendez-vous</u> de 18 h 00 à 19 h 00 Tous domaines M. LEBRET ou Mme LECOZ	de 16 h 00 à 18h 00
Mardi		de 17 h 00 à 19 h 00
Vendredi	<u>uniquement sur rendez-vous</u> de 17 h 00 à 19 h 00 M. LEBRET - Mme LECOZ - M. DELAUAUD	de 17 h 00 à 19 h 00
Samedi	<u>uniquement sur rendez-vous</u> de 11 h 00 à 12 h 00 Tous domaines M. LEBRET	de 10 h 00 à 12 h 00
	<u>uniquement sur rendez-vous</u> de 10 h 00 à 12 h 00 Urbanisme et Action Sociale M. SÈVE et Mme LECOZ	

IV - ENTRETIEN DES PROPRIÉTÉS ET DE LEURS ABORDS

Chaque propriétaire, voire locataire, est tenu de respecter quelques obligations sur sa propriété et aux abords. Ces obligations sont régies par le code général des collectivités territoriales :

- En aucun cas, la végétation des particuliers ne doit empiéter sur le domaine public où elle peut constituer une gêne, voire un danger, pour les promeneurs et les automobilistes.

- Les riverains doivent nettoyer les abords de leur propriété (trottoir, voirie...) et veiller à ce que les caniveaux de la voie publique ne soient pas obstrués par les végétaux et déchets de toute nature.

V - ENCOMBRANTS

Nous vous rappelons que le prochain ramassage des encombrants aura lieu **le mercredi 15 juillet 2015**.

VI - OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES

Comme chaque année la gendarmerie renouvelle son « **opération tranquillité vacances** ». Si vous souhaitez que votre propriété soit surveillée depuis la voie publique pendant votre absence, il vous suffit de vous rendre à la gendarmerie de Guerville pour vous inscrire à ce service. Vous pouvez obtenir l'imprimé d'inscription sur :

<http://www.gendarmerie.interieur.gouv.fr/fre/Sites/Gendarmerie/A-votre-service/Operation-tranquillite-vacances>

VII - A.L.S.H. GUERVILLE

Nous vous rappelons que la commune de Guerville propose quelques places pour vos enfants dans leur **centre d'accueil de loisirs pendant les vacances d'été**. Pour tout renseignement sur les tarifs et animations proposées, contactez la Mairie de Guerville (01.30.42.63.22).

VIII - CINÉMA EN PLEIN AIR

Le Conseil Départemental et la Commune de Breuil-Bois-Robert vous invitent, le **vendredi 28 août 2015**, sur la Place des Tilleuls, à une séance de cinéma en plein air. Le film projeté sera un film d'animation : **Rio 2**.

IX - PÉTANQUE

Amateurs de pétanque, nous vous attendons munis de vos boules, le **jeudi 9 juillet à 14 h 30**, sur la **Place des Tilleuls**, pour une après-midi de convivialité.

Nous vous souhaitons une agréable période estivale.